

10.0 crédits

240.0 h

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	/
Préalables :	/
Thèmes abordés :	Le stage porte sur 3 mois de prestation à temps plein. Le stage en édition doit avoir lieu sur un site de production en relation avec l'imprimé, que ce soit une maison d'édition traditionnelle (littérature, BD, universitaire, etc.), une structure de magazine, une institution ayant des publications, etc. Il doit être une illustration des propos théoriques du cours de métier d'éditeur : mise en oeuvre des notions acquises au cours, occasion de mettre du concret sur un vocabulaire spécialisé.
Acquis d'apprentissage	Les objectifs du stage en édition sont de comprendre les différentes étapes de la fabrication d'un livre (en rapport avec le fonctionnement de la structure accueillante), de prendre conscience des différents problèmes liés aux acteurs de l'édition (du point de vue des auteurs, éditeurs, responsables du marketing, imprimeur) et leur impact sur le délai de production des imprimés, mais aussi d'acquérir une première expérience professionnelle. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'évaluation comporte trois éléments : 1/ Au terme du stage, l'étudiant doit rédiger un rapport (environ 15 000 signes espaces compris), qui rende compte de l'expérience du stage, des connaissances et compétences acquises et présente un point de vue critique sur cette expérience ; 2/ Ce rapport est l'objet d'une présentation orale devant le jury ; 3/ L'entreprise (maison d'édition) doit compléter une grille d'évaluation de la prestation fournie par l'étudiant-stagiaire. Cette grille peut être obtenue auprès du secrétariat du département d'histoire. La note finale résulte de la moyenne pondérée des trois notes.
Méthodes d'enseignement :	/
Contenu :	L'étudiant(e) est accueilli(e) dans une maison d'édition, afin d'y accomplir les activités liées à l'objet de cette institution et contractuellement fixées dans la convention de stage qui règle les rapports entre les parties (UCL-l'entreprise), ainsi que les droits et les obligations respectifs dans le cadre de l'organisation de ce stage. Cette convention de stage peut être obtenue au secrétariat du département d'histoire.
Bibliographie :	/
Autres infos :	Dans l'entreprise (maison d'édition), l'étudiant bénéficie de l'accompagnement d'un tuteur/d'une tutrice. À l'UCL, le responsable de la finalité assure la coordination du stage. Pour l'année 2009-2010 : Monsieur le Professeur Jean-Louis Tilleuil.
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en sciences et technologies de l'information et de la communication
Faculté ou entité en charge:	ROM